

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
tenue le jeudi 5 mai 2016 à 19 h
à l'édifice municipal de Piopolis**

Présences :

Paule Rochette, présidente

Luc Beaulé, trésorier

Huguette Caza, secrétaire

Karine Moisan, administratrice

Marie Poissant-Manning, vice-présidente

Lucie Lafontaine, administratrice

Catherine Demange, administratrice

Andrée Létourneau, administratrice

Guy Hamel

Marc Beaulé

Michelle Plamondon

Paul Plamondon

Raymond Gauthier

Diane Lafontaine

Bibiane Lafontaine

Robert Fillion

Marie-Claire Thivierge

Absent : François Villemaire, administrateur

1) Ouverture de l'assemblée

Paule Rochette souhaite la bienvenue à tous et remercie d'être là.

2) Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 5 mai 2016

Modification à l'ordre du jour :

12. Varia :

Proposition d'aménagement

Andrée Létourneau, appuyée par Lucie Lafontaine, propose l'adoption de l'ordre du jour tel modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2015

Marc Beaulé, appuyé par Luc Beaulé, propose l'adoption du procès-verbal du 24 mai 2015 tel que lu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) Dépôt du Rapport du président

Voir en annexe

5) Présentation des états financiers

Luc Beaulé présente l'état des résultats pour la période du 1er mai 2015 au 30 avril 2016 et le bilan au 30 avril 2016.

Note: La collaboration de la Municipalité avec ses employés est non comptabilisée.

Voir feuilles en annexe.

Bibiane Lafontaine, appuyée par Marie-Claire Thivierge propose l'adoption de l'état des résultats et du bilan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6) Nomination d'un vérificateur

Le CDLP n'est pas tenu de faire vérifier ses livres par un comptable en raison du faible chiffre d'affaires.

Marie Poissant-Manning, appuyée par Karine Moisan propose que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité soit nommée vérificateur pour la prochaine année financière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7) Ratification des actes posés par les administrateurs

Guy Hamel, appuyé par Michelle Plamondon, propose la ratification des actes posés par les administrateurs .

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8) Entretien des sentiers

Andrée Létourneau nous fait un compte rendu des travaux à faire:

- Plusieurs planches sont à remplacer dans les sentiers pontes
- Enlever la mousse sur les planches
- Faucher la fougère de chaque côté des sentiers
- ajouter du gravier dans les sentiers rustiques

Suggestions:

- faire la Corvée avec les enfants
- demander aux scouts de Mégantic
- se rassembler par petits groupes et faire un rapport à la présidente
- placer des drapeaux de couleurs pour indiquer les sentiers faits et ceux qui ne sont pas faits

9) Coeurs villageois

Marc Beulé nous informe que notre demande a été acceptée et que nous sommes les premiers à être reconnus Coeurs villageois.

Pour être reconnu Coeurs villageois, il fallait faire une *journée mémorable* c'est-à-dire qu'est ce qu'il est possible de faire dans une journée de visite à Piopolis. Cette journée sera publiée à la Halte et sur le site internet de la Municipalité.

Ce projet expérimental vise à mettre en évidence les atouts naturels, culturels et humains des municipalités.

«Le but de ce projet n'est pas d'en faire des villages touristiques. C'est d'en faire de belles communautés où il fait bon s'arrêter, parce qu'il existe une symbiose entre les citoyens et les visiteurs et les atouts qui sont offerts.»

C'est le rapport visiteurs-visités qui invite à partager une expérience positive.

Le Cœur villageois nous aidera à bonifier notre plan de développement touristique.

10) Plan de développement touristique 2015-2017

Au point 4) la présidente a mentionné les actions qui ont été faites en 2015.

Ceux qui sont à faire en 2016 : 2 nouvelles expositions à la Halte, nouvel aménagement de la tour à feu, signalisation pour le rang des Grenier.

11) Élections

Après vérification de nos règlements généraux, la durée du mandat est de deux (2) ans, mais 50 % des postes doivent être en élection chaque année.

Voici les numéros de poste qui seront en élection cette année, et qui représentent les chiffres pairs 2.-4.-6.-8.

1. Paule Rochette
2. Huguette Caza
3. Fernand Roy
4. Lucie Lafontaine
5. Nicole Charrette
6. Marie Poissant-Manning
7. François Villemaire
8. Karine Moisan
9. Luc Beaulé

Les administrateurs (chiffre pair) qui souhaiteront continuer leur mandat (pour 2 ans) pourront être réélus par les membres présents.

La présidente nous mentionne que François Villemaire ne souhaite pas continuer son mandat en 2016 donc nous devons élire 5 administrateurs.

Procédure d'élection

Huguette Caza appuyée par Paule Rochette propose Marc Beaulé président d'élection

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Guy Hamel , appuyé par Diane Lafontaine, propose en bloc les 4 personnes qui sont en élections soit Huguette Caza, Lucie Lafontaine, Marie Poissant-Manning et Karine Moisan

Huguette Caza, appuyée par Guy Hamel, propose Michelle Plamondon
Huguette Caza, appuyée par Diane Lafontaine, propose Marie-Claire Thivierge
Huguette Caza accepte le poste no.2
Lucie Lafontaine accepte le poste no. 4
Marie Poissant-Manning accepte le poste no. 6
Karine Moisan accepte le poste no. 8

Michelle Plamondon refuse
Marie-Claire Thivierge accepte

Le président d'élection déclare élu par acclamation les administrateurs suivants :

Huguette Caza au poste no.2
Lucie Lafontaine au poste no. 4
Marie Poissant-Manning au poste no. 6
Karine Moisan au poste no. 8
Marie-Claire Thivierge au poste no 7

12) Varia

Bibiane Lafontaine suggère d'améliorer la croix du chemin du vieux village en la plaçant à la même hauteur que les petites clôtures autour et de faire une rocaille. Écrire que c'est l'histoire du début du village, car plusieurs personnes demandent c'est où le Chemin du vieux village?

Guy Hamel propose la levée de l'assemblée.

Huguette Caza,
secrétaire.

Paule Rochette,
Présidente